

---

*La commune de Bressuire recrute :*

---

**5 agents pour le service scolaire**

- Poste ❶ : Une accompagnatrice transport scolaire et surveillance temps midi. Temps de travail annualisé de 15 heures hebdomadaire.
- Poste ❷ : Un agent polyvalent en restauration scolaire, en encadrement d'enfants et d'entretien des locaux – Temps de travail de 17 heures annualisé.
- Postes ❸ et ❹ : Deux agents d'animation en périscolaire – temps de travail annualisé de 25 heures hebdomadaire.
- Poste ❺ : Une ATSEM – Temps de travail annualisé de 31 h 30 hebdomadaire.

**Postes à pourvoir au 1<sup>er</sup> décembre 2021.**

---

**POSTES D'ANIMATEURS :**

Définition du poste d'Animateur :

Travailler en lien avec l'équipe d'animatrices, des ATSEM, des enseignants et de la direction de l'école à l'encadrement des enfants en école maternelle sur les différents temps de la journée et assurer l'accompagnement lors des trajets en bus.

Principales missions des animateurs :

Encadrement des enfants pendant le temps de restauration et le temps de repos.

Encadrer l'accueil périscolaire le matin et le soir.

Accompagner les enfants dans le car et assurer leur sécurité.

Animer les temps T.A.P.

Effectuer le ménage des locaux.

Profil et conditions d'exercice des animatrices :

CAP petite enfance ou BAFA.

BAFD ou équivalence appréciée.

Permis B obligatoire (Être à l'aise avec la conduite d'un minibus 9 places).

Avoir déjà travaillé auprès des moins de 6 ans.

Savoir travailler en équipe mais aussi en autonomie.

Savoir faire preuve de réactivité et accepter les contraintes du service (remplacements, renforts à la dernière minute, changements de sites...).

### Lieux d'exercice et horaires :

Agents d'animation en périscolaire sur les écoles René Héry, Jules Ferry et Duguesclin. Horaires de travail : 7h30 à 9h15 puis 12h à 14h30 puis 16h à 18h45.

Accompagnatrice transport scolaire et surveillance temps midi sur Beaulieu sous Bressuire et à l'école de Bois d'Anne.

Horaires de travail : du lundi au vendredi : 12h à 13h30 et de 16h à 19h sauf le mercredi : 12h à 15h30.

---

## **POSTE ATSEM**

### Définition du poste d'ATSEM :

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) appartient à la communauté éducative. Il assiste l'enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants (aide pédagogique). Il assure aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe (aide technique). Il intervient également sur les temps périscolaires sous la responsabilité de la Mairie.

### Principales missions ATSEM :

Préparation de la journée (mise en place des ateliers).

Accueil des enfants et des parents.

Tenir à jour les cahiers des élèves.

Encadrement des enfants sur des ateliers pédagogiques.

Rangement et nettoyage des locaux utilisés et du matériel pédagogique.

Assurer les liaisons avec la restauration.

Assurer la surveillance de la sieste.

Participer aux sorties extérieures des enfants.

Assister aux réunions du Service Scolaire

### Profil et conditions d'exercice :

Priorité aux agents qui ont le concours et en second lieu le CAP petite enfance avec expérience.

Travail étroit avec les enseignants.

Poste situé à l'école René Héry.

Horaires 8h-17h du lundi au vendredi et 8h30-12h30 le mercredi.

---

## Modalités générales communes à tous les postes :

Assurer la liaison avec le responsable de Service.

L'employeur Ville de Bressuire est seule habilitée à modifier vos horaires et doit être informé de tout changement ou absence.

Le poste n'est pas figé, le niveau de classe et le lieu scolaire peuvent être modifiés.

Postes sur un temps de travail incomplet et annualisé.

Rémunération statutaire basée sur la grille de salaire de la Fonction Publique Territoriale, avec régime indemnitaire.

**Faire acte de candidature avant le 31/10/2021**

Candidature à adresser à Madame le Maire de Bressuire

Hôtel de ville, Service des Ressources Humaines,

C.S 20080, 79302 BRESSUIRE CEDEX

---